COMMENT DETERMINER LA CONTRIBUTION FAMILIALE DE VOTRE ENFANT

1. Calcul du revenu de l'année 2013

Revenu fiscal de référence de 2013 ……
Allocations familiales annuelles (2013) + ……
_____

TOTAL REVENUS ANNEE 2013 (RA) = ……

2. Déterminez vos points de charge

Foyer avec :	1 enfant à charge	: 6 points
	2 enfants à charge	: 7 points
	plus de 2 enfants à charge	: 2 points supplémentaire par enfant
Ajouter pour:	un enfant en situation de handicap	: 1 point
	une personne à charge au foyer	: 1 point
	un seul parent au foyer	: 1 point

TOTAL DES POINTS DE CHARGE (PC) ……

3. Calcul du quotient familial

$$QF = \frac{RA}{PC} \quad \ldots\ldots$$

Exemple : Famille de 3 enfants (à charge) avec un revenu annuel (allocations familiales incluses) de 26 892 €
RA = 26 892 €
PC = 9
QF = 26 892 / 9 = 2 988 € → Catégorie 3 → Le coût de la contribution familiale par enfant est donc : **163.20 €** par trimestre.

4. Déterminez la contribution familiale trimestrielle

QUOTIENT FAMILIAL	CATEGORIE	MONTANT TRIMESTRIEL	MONTANT MENSUEL (9 MOIS)
Inférieur à 2 204	1	83.10 €	27.70 €
de 2 204 à 2 686	2	125.00 €	41.67 €
de 2 686 à 3 197	3	163.20 €	54.40 €
de 3 197 à 3 767	4	206.00 €	68.67 €
de 3 767 à 4 422	5	247.90 €	82.63 €
de 4 422 à 5 195	6	286.60 €	95.53 €
de 5 195 à 6111	7	319.30 €	106.43 €
de 6111 à 7 201	8	358.00 €	119.33 €
supérieur à 7 201	9	376.40 €	125.47 €
	Forfait	367.80 €	122.60 €

Il y a 3 trimestres par année scolaire.

5. Réduction à partir du 3° enfant au centre Saint-Marc

Une réduction est effectuée, à partir du 3° enfant scolarisé en 2015-2016 au Centre Saint-Marc. Pour le troisième enfant, et pour les suivants, la contribution familiale sera divisée de moitié.

6. Justificatif

Une **copie INTEGRALE de l'avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013** devra être jointe au dossier si vous vous classez dans les catégories 1 à 8.

En cas de non réception de ce document, **la famille sera classée de façon définitive en catégorie Forfait**